

Un champignon qui pénètre par les feuilles

La chalarose est véhiculée par un champignon de quelques millimètres qui pénètre par les feuilles, provoque leur flétrissement et passe ensuite dans les branches.

Lorsqu'ils sont touchés, les frênes utilisent leurs réserves pendant plusieurs années pour reconstituer tant bien que mal leur feuillage, mais cela les fragilise énormément. Le champignon en profite pour infecter le pied des arbres en s'insinuant dans les fissures de l'écorce. L'infection se traduit par des nécroses qui fragilisent le système racinaire et perturbent la circulation de la sève allant jusqu'à l'interrompre complètement, ce qui provoque la mort de l'arbre au bout de quelques années.

Le processus s'accompagne souvent de l'apparition de pathogènes dits « secondaires », champignons ou insectes qui pondent sous l'écorce et dont les larves creusent d'innombrables galeries, accélérant le dessèchement des arbres.



Nord et Pas-de-Calais : 5 forêts fermées au public en raison du dépérissement des frênes

Touchés par une maladie parasitaire contre laquelle aucun traitement efficace n'existe, de nombreux frênes dépérissent en France. Les risques de chutes d'arbres ou de branches engendrés par cette situation conduisent aujourd'hui l'ONF à interdire l'accès à certaines forêts domaniales en Nord et Pas-de-Calais, où la densité de frênes est très importante. Cinq forêts seront ainsi fermées au public à compter du 15 septembre. Une fermeture de quelques mois qui permettra à l'ONF de sécuriser les itinéraires de randonnée.

Le frêne est actuellement victime d'une maladie provoquée par un champignon parasitaire dénommé « chalarose ». Arrivée il y a moins de 10 ans en provenance d'Europe orientale, cette maladie entraîne un dépérissement rapide des arbres avec des risques de chute de branches et de rupture. Le dépérissement avancé constaté dans certains massifs forestiers à forte densité de frênes conduit l'ONF, en tant que gestionnaire des forêts publiques, à fermer au public à compter du 15 septembre **quatre forêts domaniales du Pas-de-Calais** (Boulogne, Desvres, Hardelot et Vimy) et **une forêt domaniale du Nord** (Nieppe).

Prévenir tout risque d'accident

Cette fermeture durera quelques mois. Elle vise à prévenir tout risque d'accident dans l'attente de la sécurisation par les équipes de l'ONF des 350 km d'itinéraires de randonnée de ces forêts. L'accès au public et les manifestations sportives seront interdits durant cette période. L'ONF communiquera régulièrement sur l'avancement des itinéraires sécurisés et sur la réouverture progressive des forêts. L'ensemble des itinéraires de randonnée devrait avoir été ré-ouvert au public avant l'été 2017.

Une maladie récente

La chalarose frappe sévèrement les frênes en Europe. Dans le nord de la France, les premiers symptômes ont été observés en 2009 et l'évolution de la maladie a été très rapide. Les premiers cas de frênes morts sont relativement récents, mais leur nombre augmente rapidement, augmentant parallèlement, le risque de chute d'arbres ou de branches. C'est également le cas des frênes très atteints par les nécroses et les pourritures au pied et dont la plupart des branches sont déjà mortes.

Maladie spécifique au frêne, la chalarose n'est pas transmissible aux autres espèces vivantes, hommes et animaux en particulier.